

Vote sur l'urgence d'une question à inscrire à l'ordre du jour

«**M. LE MAIRE** : J'ai été saisi par les services d'une demande d'un vote sur l'urgence d'une question à inscrire à l'ordre du jour. Dans le cadre des discussions engagées avec la Caisse d'Allocations Familiales, pour le versement de la prestation de la CAF au service Enfance Jeunesse, on a reçu le 14 décembre, c'est-à-dire jeudi, un document de la CAF qui indique le montant des crédits qui vont être perçus au titre de 2006. Or il faut pour cela que l'on ait signé un protocole avant le 31 décembre 2006. Il s'agit de 2 281 000 € donc ça serait bien qu'on puisse les encaisser avant la fin de l'année. Aussi, si vous en êtes d'accord, on examinera cette question en fin d'ordre du jour, sachant qu'ensuite, pour le protocole 2007-2009, il y aura bien entendu un débat ici dans notre assemblée. Tout cela fait suite d'ailleurs à la rencontre que la Première Adjointe a eue avec le Ministre M. BAS et d'autres élus des grandes villes de France. Voilà où nous en sommes pour l'instant».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 11 janvier 2007.